

Plan 1/3 : Zonage

Commune de Saint-Léger-sous-la-Bussière

Échelle	Procédure	Cadastre	Arrêt	Approbation	Rendu exécutoire
1 : 5000	Elaboration	PCI Vecteur m.a.j 03/12/2019			

Les zones urbaines et à urbaniser

- U** Zone urbaine
- 1AUa** Zone ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat
- 1AUj** Zone d'activités économiques ouverte à l'urbanisation

Les zones naturelles et agricoles

- A** Zone agricole
- Ap** Zone agricole inconstructible
- Ai** Zone agricole de gestion des activités économiques
- N** Zone naturelle
- NL** Zone naturelle de loisirs
- Np** Zone patrimoniale
- Ne** Zone naturelle d'équipement
- Nenr** Zone d'accueil de dispositifs d'énergies renouvelables
- Ni** Zone naturelle de gestion des activités économiques
- Nc** Zone naturelle de corridors

Les éléments remarquables du paysage


- Boisements protégés au titre de l'article L151.19 du CU
- Bâti protégé au titre de l'article L151.19 du CU
- Boisements protégés au titre de l'article L151.23 du CU

Les risques naturels

- Risque d'érosion de la côte viticole : écoulement concentré
- Risque d'érosion de la côte viticole : écoulement diffus
- Zone inondable (Source : Atlas des zones inondables, 2009)

Autres éléments

- Reperage des Orientations d'aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Diversité commerciale à protéger ou à développer
- Nouvelles constructions



REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2022
Application agréée E-legalite.com

93_AU_071-200071645-20220802-PLUI_ZONSTL

N°	Objet	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
ER01	Création d'une voie verte	Communauté de communes	12640